

La guerre et la paix au Baoulé

(Côte d'Ivoire, XVIII^e-XX^e siècle)

Fabio VITI
Aix-Marseille Université
Institut des Mondes Africains
fabio.viti@univ-amu.fr

LE TERRAIN ET L'ARCHIVE

Le concours de sources de nature et d'origine diverses permet une connaissance rapprochée et une analyse fine des pratiques guerrières touchant au monde baoulé. Des enquêtes de terrain, menées par intermittence à partir de 1981, puis plus régulièrement entre 1986 et 2019, ont permis une collecte systématique des sources et des traditions orales, par des entretiens individuels ou collectifs avec des chefs et des notables dans plus de 100 villages de différentes régions baoulé¹. Ces récits donnent une riche description de l'art de la guerre baoulé (pratiques, tactiques, armes, moyens « mystiques », rôle des guerriers). En revanche, la « guerre des Blancs » constitue une rupture et fait plutôt l'objet de silences et de réticences embarrassées, les divisions internes et la défaite étant moins « mémorables » que les conflits, à l'issue globalement favorable, contre des ennemis proches. Quant aux sources écrites coloniales, elles sont très précises et détaillées, notamment au sujet des groupes et des chefs qui ont le plus obstinément résisté à l'occupation de leurs domaines. Trop nombreuses pour être citées ici, elles sont dispersées dans différents fonds d'archives². Ces sources, jamais neutres et globalement hostiles, recèlent toutefois la voix des ennemis, à lire en creux. Les nécessités de la guerre obligent en effet à toujours prendre en compte les agissements et les motivations de l'adversaire, surtout dans les échanges les plus immédiats, sur le vif de l'affrontement ; en revanche, des tons condescendants et un certain triomphalisme peuvent caractériser la production écrite coloniale après les faits, une fois le danger écarté³.

¹ Dans les références aux sources orales, les entretiens collectifs sont indiqués avec le seul nom du village.

² ANCI, Archives nationales de Côte d'Ivoire, Abidjan ; ANS, Archives nationales du Sénégal, Dakar ; AN, Archives nationales, Paris-Pierrefitte sur Seine ; ANOM, Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence ; SHD, Service historique de la défense, Vincennes ; CHETOM, Centre d'Histoire des Troupes d'Outre-Mer, Fréjus.

³ Pour une analyse conjointe des sources orales et écrites, voir Fabio VITI, « Un terrain d'archive. Pour une ethnographie historique de la société Baoulé (Côte d'Ivoire) », in Alessandro BAUSI, Andrea CAMPLANI et

GUERRE ET POLITIQUE

Les Baoulé ont pratiqué la guerre bien avant la rencontre, fatale à plus d'un titre, avec les troupes coloniales (1891-1911), qui marqua la fin de leur souveraineté politique⁴. Depuis l'implantation dans leur territoire actuel au centre-sud de la Côte d'Ivoire – compris entre les bassins des fleuves Bandama à l'Ouest et N'zi-Comoé à l'Est, et caractérisé par un milieu de transition entre forêt et savane très propice à l'établissement humain (fig. 1) –, les noyaux de populations akan⁵ ayant donné naissance au monde baoulé (*Waore man*) se sont constamment confrontés à la guerre (*ałe*), portée ou subie.

Le peuplement baoulé à l'intérieur de la Côte des Quaqua, correspondant à la moitié orientale de l'actuel littoral ivoirien, a été largement déterminé par la traite atlantique des esclaves, très active sur la voisine Côte de l'Or (ou *Gold Coast*, actuel Ghana), mieux pourvue de ports, lieux d'amarrage et sites fortifiés. Leur nouvel emplacement protégeait les Baoulé des pires ravages de la traite négrière, au point que l'on peut considérer leur implantation comme une sorte de refuge, à distance de sécurité de la côte. Cela n'a pas empêché que des esclaves aient pu être acheminés le long du bassin du Bandama jusqu'à son embouchure en proximité de Lahou, comme l'attestent certains ethnonymes présents dans les Caraïbes⁶. Tout en protégeant l'accès à l'intérieur de leur pays, l'ouverture maîtrisée sur le commerce atlantique permettait aux Baoulé de disposer d'armes à feu et autres marchandises européennes achetées en échange d'esclaves, d'or en poudre et de tissus artisanaux destinés au marché africain.

L'origine même de la population baoulé est en rapport direct avec les conflits nés de la traite des esclaves et des rivalités politiques et dynastiques qui ont intéressé l'arrière-pays de la *Gold Coast* tout le long du XVIII^e siècle. Plusieurs vagues de réfugiés, venant principalement des États Denkyira, après 1701, et Asante, après 1720⁷, ont investi les régions moins densément

Stephen EMMEL (éd.), *Time and History in Africa / Tempo e storia in África*, Milan, Biblioteca Ambrosiana, 2019, p. 211-236.

⁴ Pour une analyse fouillée de la guerre au Baoulé, à l'époque précoloniale et durant la conquête française, basée sur une multiplicité de sources baoulé (orales, sonores et matérielles) et coloniales (écrites, cartographiques et iconographiques), voir F. VITI, *La guerre au Baoulé. Une ethnographie historique du fait guerrier. Côte d'Ivoire, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2023.

⁵ Les populations akan du Ghana et de la Côte d'Ivoire constituent un vaste ensemble ethnolinguistique, caractérisé par des traits culturels communs (langue, religion, institutions politiques, système de parenté, calendrier et onomastique) et une histoire partagée. Au sens étroit, le terme Akan se réfère aux populations de la forêt du Ghana actuel : Asante, Akyem, Kwahu, Akwapim, Wassa, Twifo, Assin, Fante et Gomoa. L'usage le plus courant du terme est toutefois extensif et comprend d'autres populations ghanéennes et ivoiriennes (Aowin, Sehwi, Nzema, Abron, Anyi, « lagunaires » et Baoulé). À tout point de vue, les Baoulé constituent le groupe le plus périphérique, à la limite de la frontière occidentale avec les populations Krou et Mandé, celui qui partage le moins de traits communs. Voir Georges NIANGORAN-BOUAH, « Les Akan », *Atlas de Côte d'Ivoire*, Abidjan, ORSTOM-Université, 1971 ; Adu BOAHEN, « Who Are the Akan ? », in *Les populations communes de la Côte d'Ivoire et du Ghana*, Actes du Colloque Inter-Universitaire Ghana Côte d'Ivoire, Bondoukou, 4-9 janvier 1974, document ronéotypé, 1974, p. 64-81 ; Ivor WILKS, « The State of the Akan and the Akan States: A Discursion », *Cahiers d'Études africaines*, 22, 3-4 (87-88), 1982, p. 231-249.

⁶ F. VITI, « L'esclavage au Baoulé précolonial », *L'Homme*, 152, 1999, p. 53-88.

⁷ Margareth PRIESTLEY et Ivor WILKS, « The Ashanti Kings in the Eighteenth Century: A Revised Chronology », *The Journal of African History*, 1, 1, 1960, p. 83-96.

peuplées de l'intérieur de la Côte des Quaqua, où elles se sont imposées ou superposées aux noyaux de populations antérieurement établies (Gouro, Gban, Sénoufo et d'autres groupes mineurs)⁸.

La défaite subie lors d'un conflit de succession dans la capitale de l'Asante, Aha (Kumase), datable autour de 1720, est en particulier à l'origine de la fuite vers l'ouest de la faction vaincue des Asabu, un épisode historique, connu sous la forme mythique de l'exode d'Aura Poku (la reine Pokou)⁹. Par vagues successives, ceux qui allaient devenir les Baoulé ont donc « colonisé » leur territoire actuel¹⁰, par la force, la menace, la ruse, le stratagème ou l'alliance, politique et matrimoniale. On retrouve ainsi la guerre tout à fait à l'origine du peuplement baoulé, d'abord comme facteur d'expulsion du territoire original, ensuite comme un moyen parmi d'autres d'établir l'hégémonie akan sur la région nouvellement investie. Les Baoulé sont issus d'une faction défaite, certes, mais en mesure de s'imposer aux populations autochtones, puisque mieux dotée en armes à feu et porteuse d'une culture politique étatique. Le peuplement du Baoulé n'a toutefois pas été une conquête. L'imposition d'une hégémonie politique et culturelle des noyaux akan sur les autochtones s'est accomplie de manière progressive et à travers plusieurs moyens. Les sources orales rapportent aussi bien des conflits armés localisés que des pactes d'alliance et de cohabitation pacifique avec les occupants antérieurs. Ceux-ci étaient poussés à quitter l'espace disputé sans plus de conséquences ; en alternative, des alliances étaient possibles, sans toutefois donner lieu à un partage de responsabilités – comme ailleurs en Afrique de l'Ouest – entre gens du pouvoir et gens de la terre¹¹, entre vainqueurs étrangers détenteurs du pouvoir politique et vaincus autochtones demeurés en charge du culte de la terre ; cet état de choses permit la résorption progressive des noyaux originaires sans quasiment laisser de traces. Ces « guerres d'établissement » demeuraient davantage assimilatrices que destructrices.

Des exceptions à l'absorption complète des occupants antérieurs sont toutefois attestées ; il s'agit de cas dans lesquels des noyaux isolés de peuplement autochtone gardent la mémoire d'une origine différente, quoique désormais intégrées au monde baoulé. C'est le cas

⁸ Sur le peuplement du Baoulé, voir Timothy C. WEISKEL, « The Precolonial Baule: A Reconstruction », *Cahiers d'Études africaines*, 18, 4 (72), 1978, p. 503-560 ; Jean-Pierre CHAUVEAU, *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, 1979 ; F. VITI, « La construction de l'espace politique baulé. Le cas de l'Aïtu nvle (Côte d'Ivoire) », in Claude-Hélène PERROT (éd.), *Lignages et territoires en Afrique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala, 2000, p. 113-151.

⁹ Voir F. VITI, « Les ruses de l'oral, la force de l'écrit. Le mythe baule d'Aura Poku », *Cahiers d'Études africaines*, 49, 4 (196), 2009, p. 869-892.

¹⁰ En fait, il s'agit du territoire que les Baoulé occupaient lors des premiers contacts avec les autorités coloniales, qui ont réalisé le quadrillage ethnique de la colonie de la Côte d'Ivoire au tout début du XX^e siècle. La cartographie de la distribution des populations ivoiriennes serait différente aujourd'hui, voir *ID.*, « Luoghi comuni : appartenenza politica e identità locale. La costruzione dell'etnia Baule (Costa d'Avorio) », in Pier Giorgio SOLINAS (éd.), *Luoghi d'Africa. Forme e pratiche dell'identità*, Roma, Nuova Italia Scientifica, 1995, p. 205-279.

¹¹ Michel IZARD, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Paris et Cambridge, Cambridge University Press et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1985.

des Bomi, dont la domination a été établie par la ruse : un défi sous forme de pari avait vu s'affronter un chef baoulé et le chef des Bomi, autour de l'amende à payer en cas d'adultère entre les deux communautés. Le Bomi exigeait une panthère vivante, tandis que le Baoulé demandait un éléphanteau, également vivant ; face à l'impossibilité de satisfaire la demande des Baoulé, les Bomi se plieront à subir leur domination¹². Ce genre de récit, assez répandu, occulte le rapport de force et euphémise le recours à la violence, en rendant plus acceptable une domination fondée sur une supériorité d'ordre moral et intellectuel : proposer ou accepter un défi expose à un risque d'échec, davantage admissible – et mémorable – qu'une défaite en guerre¹³.

Aux guerres d'établissement, qui ont caractérisé les premières phases de l'implantation baoulé, ont succédé des « guerres de la maturité », non plus liées à des enjeux territoriaux, mais causées plutôt par des rivalités politiques internes : querelles de prestige, concurrence pour le contrôle des places aurifères et des voies de communication vers le littoral. Ces affrontements impliquaient les différents groupes (*nvle*) baoulé et leurs alliés, mais n'ont pas déterminé la domination de l'un sur les autres, empêchée par l'équilibre des forces.

Leur nouvelle implantation a confronté les migrants akan à des populations avec lesquelles les rapports de force ont été globalement à leur avantage, sans avoir à craindre non plus des menaces externes une fois éloignés de la sphère d'influence de l'Asante, qui s'arrêtait au fleuve Comoé¹⁴. Cette situation a contribué à déterminer une forme « faible » de pouvoir, du moins au point de vue institutionnel, sans donner lieu à un État centralisé ; en l'absence de pressions proches ou éloignées, le résultat du processus de peuplement a été une forme de « centralisation périphérique » : le monde baoulé est ainsi caractérisé par la division en une pluralité de *nvle*, un trait originaire et singulier. Il s'agit de formations politiques autonomes et souveraines, des micro-États dotés d'un territoire, d'une capitale, d'un appareil politique, à la tête duquel se trouve un souverain, le *famien*, entouré de la *mi-bla* (reine-mère), de ses dignitaires (*sran dan*) et des chefs (*kpengben*) des provinces (*akpaswa*) et des villages (*klo*)¹⁵. D'autres figures liées au pouvoir complètent l'appareil politique, parmi lesquelles le chef de guerre (*aké kpengben*), toujours distinct du souverain, occupe une place importante.

Une dizaine de ces formations politiques s'est partagé l'espace, non sans des frictions et des conflits entre elles et avec leurs voisins¹⁶. Ce processus de peuplement a connu, à partir du

¹² Sources orales : Kondeyaokro, 28 avril 1988 ; Aounyassou, 4 mai 1988 ; Bomizambo, 14 septembre 1988.

¹³ Un pari perdu est souvent évoqué comme explication du conflit intervenu à Aha, à l'origine de l'exode baoulé (Boka Yao Baud Prosper, Lomo Nord, 8 mars 1987 ; Assembo, 30 avril 1988 ; Bouniankoro, 9 mai 1988 ; Konan Djahan, Taki-Salekro, 16 août 1988 ; Dibi Okou, Lomo Sud, 23 août 2000).

¹⁴ I. WILKS, « On Mentally Mapping Greater Asante: A Study of Time and Motion », *Journal of African History*, 33, 2, 1992, p. 175-190.

¹⁵ F. VITI, *Il potere debole. Antropologia politica dell'Aitu nvle (Baule, Costa d'Avorio)*, Milan, Franco Angeli, 1998 ; *ID.*, « Un pouvoir contre l'État. Anthropologie politique du Baule (Côte d'Ivoire) », in Pierluigi VALSECCHI et F. VITI (éd.), *Mondes Akan/Akan Worlds, Identité et pouvoir en Afrique occidentale/Identity and Power in West Africa*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1999, p. 289-314.

¹⁶ Pour les Baoulé, la frontière (*anyalé*, littéralement « là où on se rencontre ») s'établit au lieu où l'expansion d'un groupe en rencontre un autre déjà établi ; pour éviter des contacts trop proches, sources d'incidents, les *nvle* laissaient entre eux et les autres populations une bande de terrain inoccupé de quelques dizaines de kilomètres de large.

début du XIX^e siècle, une réplique ; ainsi, les *nvle*, établis d'abord au Nord Baoulé (le *Wâore* au sens strict), se sont implantés au Sud (le *Ngonda*, ou carrefour) par des appendices initialement subordonnés, mais qui se sont progressivement détachés, grâce aux possibilités d'enrichissement que le nouvel espace leur permettait, par l'appropriation des placers aurifères et le contrôle des voies de communication vers le littoral, y compris à travers des formes violentes (banditisme de grand chemin, capture et rançonnage des voyageurs)¹⁷.

Le monde baoulé, relativement hétérogène, présente ainsi une organisation politique lâche, proche d'un « État segmentaire »¹⁸ ou d'une « structure segmentaire complexe »¹⁹, composée de *nvle* rivaux ou alliés, divisés à l'intérieur en *akpaswa*, fractions localisées parfois tentées de se rendre autonomes. L'instabilité interne au Baoulé, qui prendra des formes particulièrement soutenues pendant la conquête coloniale, était donc déterminée par des dynamiques de division propres, constitutives, et par un contexte extérieur qui limitait les dangers et, par conséquent, l'impératif à s'unir, du moins jusqu'à l'apparition d'un ennemi jusqu'alors inconnu.

¹⁷ Les villages – notamment ceux appartenant aux *nvle* N'gban et Ouarébo – situés le long des pistes reliant le Baoulé au littoral se sont particulièrement illustrés dans ces activités pourvoyeuses de biens et marchandises, jusqu'à s'en prendre directement aux troupes et aux convois de la « colonne de Kong », la première expédition coloniale à avoir traversé le pays en 1894-1895, T. C. WEISKEL, *French Colonial Rule and the Baule Peoples: Resistance and Collaboration, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press et Oxford University Press, 1980 ; F. VITI, *La guerre au Baoulé*, op. cit., p. 92-98.

¹⁸ Aidan W. SOUTHALL, *Alur Society. A Study in Processes and Types of Domination*, Cambridge, Heffer & Sons, 1954.

¹⁹ Edward E. EVANS-PRITCHARD, « The Zande State », in ID., *The Position of Women in Primitive Societies and Other Essays in Social Anthropology*, Londres, Faber and Faber, 1965, p. 102-132.



Figure n°1 : Territoire des Baoulé

En effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la conformation géographique de l'espace politique baoulé leur avait permis de limiter les intrusions étrangères dans leur territoire ; au Nord, le début de la zone de forêt les protégeait des incursions venant des savanes, tandis que la limite méridionale se situait à une centaine de kilomètres à vol d'oiseau du littoral. Ainsi, en mars 1891, les deux premiers commerçants français qui osèrent s'aventurer vers Tiassalé, principale plaque tournante des échanges Nord-Sud et Est-Ouest, furent massacrés sur les rapides du Bandama, et leurs corps furent dépecés et distribués auprès des participants à l'opération, une pratique tout à fait courante à l'époque. À la suite de cet incident, en décembre 1892, un traité de soumission et protectorat – le seul concernant le Baoulé – fut proposé aux chefs de la région de Tiassalé, mais resta lettre morte. Le choix des autorités coloniales fut alors l'emploi de la force, qui débute en mai 1893 par la prise de la cité marchande considérée comme le verrou du

Baoulé²⁰. Commencées dans le sang, les relations directes entre Français et Baoulé furent caractérisées par un recours à la force constant mais intermittent entre 1891 et 1911.

Ces deux décennies de contacts, tantôt violents, tantôt pacifiques, ont été marquées par des attitudes des Baoulé très variées et changeantes au fil du temps, pouvant aller de la résistance à la collaboration active, en passant par la soustraction, l'évitement, l'accommodelement et l'arrangement, et où les revirements, les délations et les trahisons n'ont pas manqué. En effet, les Baoulé, pourtant familiers de la guerre, se sont présentés de manière très désunie face à un adversaire inédit, aux intentions initialement incompréhensibles et manifestement plus fort sur les plans matériel et militaire.

FAIRE LA GUERRE

La nature de la formation politique baoulé, caractérisée par le fractionnement, les rivalités internes et les querelles avec les voisins, a contribué à un recours fréquent et constant à la guerre, bien avant l'intrusion coloniale, en particulier sous la forme de conflits de proximité²¹, globalement peu meurtriers mais exigeant une organisation spécifique. L'espace possible de la guerre s'est étendu à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur du monde baoulé, les *nvle* n'étant pas exemptes de conflits intestins, qui ont éclaté au grand jour, le long de lignes de fracture préexistantes lors des affrontements contre les forces coloniales.

Les sources orales baoulé sont riches de détails concernant les moyens de la guerre (hommes et armes), ses causes, son déroulement et ses issues, notamment à propos des conflits qui ont précédé l'agression coloniale. Cela permet une description proprement ethnographique, détaillée, rapprochée, au ras du sol, du fait guerrier.

Tout d'abord, la guerre baoulé peut être classée comme une « guerre d'hommes », catégorie opposée à la « guerre mécanique » ; le guerrier était l'instrument principal de la guerre, acteur et cible, même si le recours aux armes à feu, des fusils de traite à l'efficacité limitée, était généralisé dès les premières phases du peuplement du nouveau territoire. La qualification de guerre d'hommes se fonde sur le relatif équilibre de moyens matériels dans les affrontements entre Baoulé ou avec leurs voisins, où la force, la ruse, la préparation, le courage, la détermination et l'endurance des guerriers pouvaient faire la différence et déterminer l'issue de chaque combat singulier.

Idéalement, le guerrier (*akfue*) ne devait pas être trop vieux ni trop jeune. On combattait avec l'intelligence (*n'gwélé*), ce qui excluait les jeunes non expérimentés qui pouvaient ne pas être à la hauteur malgré leur prestance physique²² ; les vieux pouvaient être

²⁰ T. C. WEISKEL, *French Colonial Rule and the Baule Peoples*, op. cit., p. 33-46 ; F. VITI, *Il potere debole*, op. cit., p. 156-160.

²¹ En l'absence de chevaux ou de bêtes de somme, tout déplacement se faisait à pied, ce qui limitait nécessairement la vitesse et le rayon d'action des guerriers.

²² « C'est quand la tête n'est pas là, que le jeune porte le chapeau » (Nana Yao Kouamé, Taki-Salekro, 21 janvier 2015).

des guides précieux de par leur expérience, mais non plus en mesure de se battre²³. La préférence allait donc aux hommes adultes, mûrs, dotés d'un bon discernement ; la ruse l'emportait sur la force (*fanga*).

Le guerrier devait savoir faire preuve de prudence, d'astuce et d'habiletés, d'abord comme chasseur, connisseur de la brousse, de sa faune et de ses êtres invisibles. La connaissance des « choses » (*liké* ou *ningué*) occultes était fondamentale ; la maîtrise dans ce domaine était tout aussi importante que les armes et les adresses personnelles. Pour leur protection, les guerriers baoulé disposaient de nombreuses amulettes (*amuen*), portées au doigt, à l'avant-bras, au cou, à la taille, à la cheville ; ils endossaient des gilets ou des camisoles censés les rendre invulnérables aux coups ; d'autres amulettes déviaient les balles ennemis, rendaient ceux qui les endossaient invisibles ou capables de se déplacer instantanément. Ces « choses » pouvaient provenir d'autres populations, notamment celles des forêts situées plus à l'ouest ; les Baoulé ont aussi adopté, sans leur signification religieuse, des amulettes musulmanes fournies par les populations des savanes du Nord. Toutes ces « choses », accompagnées de formules incantatoires et de gestes rituels appropriés, donnaient confiance et courage ; le corps individuel, biologique du guerrier, incomplet et imparfait sans leur apport, s'en trouvait « augmenté ». La préparation des guerriers prévoyait aussi une condition de pureté rituelle : séparation des femmes, abstinence sexuelle, bain purificateur, absorption d'eau lustrale, respect des interdits alimentaires ou d'autre nature, exécution de sacrifices et d'offrandes à l'esprit personnel (*kla*) et aux êtres de la forêt (*asié oussu*).

Au retour du combat, d'autres rituels de remerciement et de purification devaient être exécutés, notamment par les hommes qui avaient tué un ennemi, la condition du meurtrier étant toujours entachée de la souillure de la mort donnée, considérée être dangereuse pour lui et ses proches. Le meurtrier qui revenait du combat était « comme un chien enragé » qu'il fallait maîtriser ; on devait le purifier pour « enlever l'odeur de la mort », « laver ses yeux » pour qu'il ne revoie pas la scène du meurtre et que sa tête, habitée par l'esprit (*wawe*) de sa victime, « ne tourne pas », le rendant agressif envers les siens²⁴. L'importance du guerrier était reconnue par sa communauté, mais sa personne était entourée d'une certaine crainte et de précautions en lien avec son pouvoir de nuisance et de destruction, une violence nécessaire mais dangereuse qu'il fallait domestiquer pour que le sang n'appelle pas d'autre sang²⁵.

« Ceux qui aimaient trop faire la guerre » n'étaient pas spécialement aptes aux charges politiques, et le guerrier était toujours subordonné à la sphère du pouvoir, davantage encline à la retenue, à la médiation, à la prudence. Les souverains (*famién*) étaient préservés et exclus des combats. Ils pouvaient toutefois être présents lors des affrontements, entourés et protégés par leur garde rapprochée, une attitude non exempte de risques, mais nécessaire pour donner du

²³ Kouadio Koffi Baudelaire, Lomo Nord, 22 janvier 2014.

²⁴ Kouadio Koffi Baudelaire, Lomo Nord, 22 janvier 2014 ; Koffi Kouassi Joseph, Lomo Nord, 22 janvier 2014 ; Sènmlèn Adjé, Lomo Nord, 22 janvier 2014 ; Nana Kouamé Yao, Taki-Salekro, 21 janvier 2015 ; Koffi Pokou, Lomo Sud, 13 janvier 2016 ; N'guessan Tano, Moronou, 15 janvier 2016 ; Assakra, 2 août 2019.

²⁵ F. VITI, « Le corps du guerrier et de son ennemi (mort) (Baoulé, Côte d'Ivoire, XIX^e-XX^e siècles) », *Africa. Rivista semestrale di studi e ricerche*, n.s., 3, 1, 2021, p. 25-47.

courage aux hommes qui se battaient. La capture ou la mort du chef entraînait immédiatement la reddition de ses hommes : « Un roi [...] est comme un drapeau, si le roi tombe, c'est fini »²⁶.

Une autre mesure inspirée par la prudence prévoyait une sélection des hommes qui devaient se battre : les guerriers frottaient fort leurs mains dans une bassine contenant des morceaux de lames de fer aiguisees, rendus invisibles par de l'eau traitée avec des feuilles écrasées ; ceux qui se blessaient étaient exclus des combats²⁷. Cette pratique préservait une partie des hommes, qui restaient défendre le village et ses habitants. Le principe était de ne pas se battre en mobilisant en même temps tous les hommes disponibles. La guerre baoulé était une guérilla menée par petits groupes, faite d'attente, d'affût, d'embuscades. Un grand nombre de guerriers n'était pas toujours requis, la relative pénurie d'armes à feu et de poudre ne permettant pas non plus de déployer de gros effectifs.

La guerre était une affaire d'hommes, mais les femmes pouvaient y jouer une part importante : d'abord, un rôle politique dans la chaîne de commandement, lorsqu'elles occupaient des positions apicales. Ensuite, non moins important, un rôle rituel dans l'exécution de danses et de chants d'encouragement pour les hommes au combat et de défi envers les ennemis ; l'*adjanu*, danse féminine interdite au regard masculin, devait être exécutée au moment précis où les hommes étaient censés se battre, toute mauvaise interprétation pouvant être reprochée aux femmes comme cause de la défaite²⁸. Elles exerçaient aussi des fonctions d'appui logistique. Les femmes pouvaient enfin faire l'objet de capture au cours des conflits, même si cela n'était pas le but principal de la guerre, contrairement à ce qui se passait dans la plupart des sociétés segmentaires des forêts ouest-africaines.

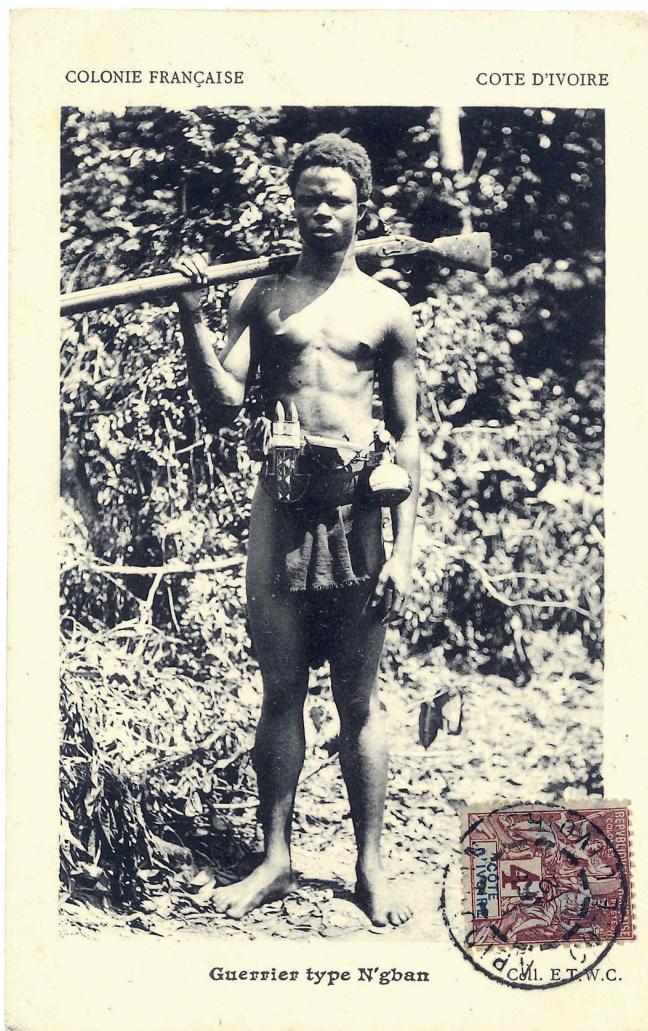
Les Baoulé disposaient de fusils de traite, de vieux mousquets à pierre importés d'Europe, achetés dans les comptoirs du littoral contre de l'or ou d'autres marchandises, y compris des esclaves jusqu'à l'abolition de la traite. Les Baoulé pouvaient réparer leurs armes, mais pas les fabriquer ; ils savaient en revanche produire une poudre noire artisanale, à base de charbon végétal et de salpêtre, avec ou sans le soufre acheté²⁹ ; elle était utilisée seule ou mélangée avec la poudre d'importation, plus performante mais plus chère, dont l'approvisionnement pouvait subir les aléas du marché et des interdictions administratives. Les projectiles étaient également fabriqués sur place, à partir de barres de plomb achetées ou de morceaux de fer martelés ; en l'absence de ces matériaux, les fusils pouvaient être chargés avec de la pierraille, ce qui en diminuait ultérieurement l'efficacité. Ces armes à feu « non perfectionnées » étaient dangereuses aussi pour ceux qui s'en servaient, pouvant exploser si défectueuses ou mal chargées.

²⁶ Koffi Kouassi Maurice, Bouaké, 15 août 2000.

²⁷ Kimoukro, 3 août 2002 ; Dida-Blé, 1^{er} août 2019.

²⁸ Pour des textes des chants accompagnant la danse de l'*adjanu* et d'autres pratiques rituelles féminines liées à la guerre, voir F. VITI, *La guerre au Baoulé*, op. cit., p. 113-118.

²⁹ Kouassi Kla, Douakankro, 16 août 2000.



Guerrier n'gban (carte postale, 1910 ca., coll. E.T.W.C)³⁰

En plus des fusils, les Baoulé disposaient de nombreuses armes blanches, de coupe, de pointe, de jet, d'estoc ou de percussion : couteaux, machettes, épées, sabres, haches, lances, piques, sagaies, massues, gourdins, bâtons, frondes et lance-pierres. Tout objet lourd ou tranchant pouvait à l'occasion se transformer en arme par destination. Filets et cordes étaient employés à la fabrication de pièges. D'autres moyens de destruction naturels, comme le feu ou différentes sortes de poison, d'origine végétale ou animale, étaient largement utilisés. L'emploi de l'arc n'est pas attesté, sinon pour un temps révolu, et ne figure déjà plus dans les premières

³⁰ Les initiales E.T.W.C. désignent le sergent Étienne Thaï Wan Chanh, infirmier major de 2^e classe. Il avait été affecté au camp militaire de Dimbokro à compter du 12 janvier 1910 ; ici, il avait commencé sa production de cartes postales, dont une cinquantaine a été identifiée et répertoriée. Étienne Thaï Wan Chanh se trouvait alors au milieu des mouvements des troupes dirigées contre les Abbey, les N'gban et les Agba, et c'est là qu'il a pu photographier, entre autres sujets, des (anciens) guerriers en pose pour le portrait. Voir F. VITI, « Sur quelques images de chefs baoulé. La photographie en guerre (Côte d'Ivoire, 1893-1910) » *Cahiers d'Études africaines*, 58, 2 (230), 2018, p. 349-371.

sources coloniales de la dernière décennie du XIX^e siècle.

Dans les affrontements entre villages proches, nés de différends territoriaux, de meurtres, de vols ou d'adultères, les combats prenaient une forme régulée. En face, il n'y avait pas des inconnus ou des populations ennemis, mais des fractions du même regroupement ou de *nvle* associés à travers de nombreux échanges, matrimoniaux, commerciaux ou d'autre nature, et destinés tôt ou tard à rétablir entre eux des relations pacifiques. Après un premier épisode déclencheur, les combats étaient programmés, se déroulaient en temps et lieu convenus et avec des règles d'engagement que les deux parties étaient tenues de respecter ; ils cessaient au premier sang et il était rare qu'ils fassent des morts³¹. L'esprit du duel à armes égales et du défi loyal dominaient ces heurts, qui avaient lieu à l'intérieur d'un périmètre d'alliances possibles, n'avaient jamais une issue définitive et débouchaient sur une réconciliation sous les auspices d'une partie neutre. Le camp qui avait le dessous se rendait et reconnaissait, sinon les raisons des autres, du moins leur supériorité.

Dans les combats contre les « étrangers », y compris entre *nvle* rivaux, la tactique usuelle évitait l'affrontement direct, en terrain ouvert. Les guerriers combattaient principalement sous le couvert végétal de la forêt, le long des sentiers parsemés de pièges, à l'abri d'un arbre ou d'un trou creusé dans le sol. L'embuscade, le guet-apens, le coup de main rapide, l'attaque surprise, suivis d'un repli immédiat³², étaient de mise, de manière à frapper l'ennemi sans trop s'exposer à sa réaction et sans velléités de conquêtes territoriales. Après la première décharge des armes à feu, les agresseurs s'enfuyaient dans la forêt dense, le plus souvent sans même pouvoir évaluer le résultat de l'attaque et constater les pertes infligées à l'ennemi ; ou alors ils restaient cachés, bien à l'abri derrière la végétation ou les contreforts d'un arbre, aux prises avec la laborieuse recharge des fusils. Le passage des fleuves et les gués étaient aussi des endroits d'attaque fréquents.

Les villages étaient attaqués nuitamment à l'aide de grenades incendiaires – des noix de cocotier remplies de paille sèche et de tisons ardents – qui permettaient de mettre le feu aux toits de chaume, en se donnant le temps de se replier et de se tenir prêts à tirer sur ceux qui sortaient des habitations incendiées³³.

En cas d'attaque ou de menace contre un village, la fuite était la meilleure défense, après avoir mis le feu aux habitations, vidées de leurs habitants et des biens que l'on pouvait transporter et qu'il ne fallait surtout pas laisser entre les mains des agresseurs (or, tissus, vivres et animaux). Les fuyards se cachaient alors, même pour de longues périodes, dans des campements de forêt³⁴. Les villages ennemis n'étaient pas attaqués pour en prendre possession et les occuper en permanence, mais plutôt pour marquer la défaite et l'humiliation des adversaires, chassés de leurs habitations.

³¹ Mian Kouakou, Langbassou, 10 août 2000 ; N'guèn Kouassi, Kahankro, 18 août 2000 ; Kokore Kra Albert, Konankankro, 25 août 2000.

³² N'gbedjo, 3 août 2002 ; Boua Kouakou, Taki-Salekro, 6 août 2002 ; Kouadio Koffi Baudelaire, Lomo Nord, 22 janvier 2014.

³³ Kouadio Koffi Baudelaire, Lomo Nord, 22 janvier 2014.

³⁴ Moronou, 1^{er} septembre 2000.

L'ensemble de ces opérations pouvait difficilement provoquer un nombre important de tués et blessés, mais les affrontements armés plus soutenus et meurtriers ne manquaient pas³⁵. La tactique principale était finalement l'évitement, le refus de la bataille résolutive, du choc direct en terrain découvert. Cet art baoulé de la guerre montra ses limites précisément dans l'affrontement avec les troupes coloniales, pendant lequel l'équilibre et la symétrie propres aux combats entre les *nvlé* baoulé et leurs ennemis proches vinrent à manquer.

La guerre étant pour les Baoulé une forme d'ordalie, l'issue défavorable était imputée aux responsables, qui avaient mal évalué le rapport de force et méritaient l'oubli. L'échec démontrait, avec la force du jugement des dieux, qu'une guerre perdue n'aurait pas dû avoir lieu. Il fallait toujours de bonnes raisons pour choisir de combattre, que les chefs politiques devaient trouver en consultant leurs conseillers et en interrogeant plusieurs fois les différents oracles. La chaîne de commandement était complexe, ce qui limitait les possibilités d'improvisation et d'impréparation. La conduite avisée de la guerre exigeait que toutes les conditions matérielles et rituelles propices soient remplies avant toute décision de passage à l'acte.

La guerre menée par les Baoulé a été marquée par une certaine retenue, par la mesure et la prudence, imposées par l'équilibre des forces. Ces précautions, d'ordre à la fois matériel et rituel, n'ont certes pas empêché des débordements dans le vif de l'affrontement, qui comprenaient la mutilation de l'ennemi et la constitution de trophées humains. Dès les premiers contacts, les autorités coloniales découvrirent des restes humains, crânes et os décharnés, conservés dans les habitations ou attachés aux tambours. Les coloniaux furent aussi l'objet d'attentions particulières, facilement visés et cibles de choix, au point qu'une hantise de la mutilation des cadavres gagna vite les esprits. Les troupes coloniales n'étaient pas en reste, pratiquant aussi la mutilation des corps des ennemis tombés ou blessés et l'exposition des restes humains, notamment des têtes exhibées sur des piques³⁶.

FAIRE LA PAIX

Qui a fait la guerre tôt ou tard fera la paix (*anuanzé*). Le recours à la violence dans les relations extérieures ainsi que la guerre, offensive ou défensive, prévoyaient toujours une solution négociée qui devait conjurer tout risque d'anéantissement ou de dérive incontrôlée, assurer la mesure dans l'usage de la force et garantir la continuité dans les relations sociales et politiques mises à rude épreuve par la guerre. Celle de l'ennemi (*kpoléfui*) n'était jamais une figure absolue ; la haine et l'hostilité (*kpolé*) étaient des sentiments forts mais transitoires. L'ennemi d'aujourd'hui pouvait se transformer en l'allié de demain et vice-versa.

La paix, en baoulé, n'est pas une notion clairement identifiée et opposée à la guerre ;

³⁵ Boka Yao Prosper, Lomo Nord, 14 mars 1987, à propos d'un conflit entre Aïtou et Ouarébo, deux *nvlé* voisins mais ennemis.

³⁶ F. VITI, « À la guerre comme à la guerre. De la cruauté dans l'art du combat (Baoulé, Côte d'Ivoire, 1891-1911) », in Dominique CASAJUS et F. VITI (éd.), *La terre et le pouvoir. À la mémoire de Michel Izard*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 249-270.

différents termes désignent plutôt un état d'apaisement individuel ou de calme général. Pas vraiment un état tout à fait contraire à la guerre, ni une issue possible de la guerre, qui est en revanche précisément désignée : *aké*, avec ses dérivés, le guerrier, *akéfue*, le chef de guerre, *aké kpengben* (ou *safinièren*, terme dérivé de l'*asafohene* asante). Pratiquant la guerre, les Baoulé savaient aussi faire la paix, même sans la nommer, souvent grâce à l'intervention d'une partie neutre, en mesure de mener des négociations, notamment dans les conflits entre *nvle*.

Pour demander la cessation au moins temporaire des hostilités, un jeune homme ou une femme, donc quelqu'un qui n'avait pas pris part aux combats, appartenant à l'une des deux factions en lutte ou à une partie neutre, intervenait en exhibant des branches d'arbres ou de palmier, tout habillé en blanc, le visage enduit de kaolin³⁷; cet envoyé levait haut les mains avec les branches et criait : *aké wa wye, aké wa wye* (« la guerre est finie, la guerre est finie »)³⁸. Ou alors c'était un chef reconnu par les deux ennemis, ou son messager, qui faisait cesser le conflit, en montrant son *awo* (sceptre)³⁹. Cela suffisait à ouvrir les premiers pourparlers.

Faire la paix pouvait signifier simplement « mettre fin à la guerre » (*be sié aké*), jusqu'à ce que le conflit « se réveille » à nouveau⁴⁰. Pour une paix définitive, ou du moins durable, il fallait obtenir l'aveu de culpabilité et la demande de pardon (*kpata*) de la part des vaincus, scellés par des libations et des sacrifices, en présence de médiateurs, face auxquels les anciens ennemis s'engageaient par un serment solennel à ne plus se battre. Prêter serment (*ta nda*, littéralement « planter serment ») revenait à prononcer une formule comme : « si je n'ai pas respecté [le serment], que quelque chose m'arrive » ; ou bien : « si vous voyez que je recommence, faites de moi ce que vous voudrez »⁴¹. Les vaincus devaient fournir les boissons et les animaux destinés à l'immolation, des ovins ou des bovins, qu'il fallait couper dans le sens de la longueur⁴²; de plus, ils devaient verser une amende de guerre en poudre d'or⁴³. Les vaincus étaient donc considérés comme les responsables de la guerre, dont ils demandaient l'arrêt et en assumaient les conséquences.

Entre deux villages proches, les procédures de sortie d'un conflit pouvaient être plus simples : « on parle seulement dans la bouche et puis c'est fini »⁴⁴; il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus et aucune amende à verser. Le pardon était réciproque, chacun reconnaissant ses torts.

Une institution *ad hoc*, le *tukpé*, alliance à plaisanterie, permettait l'établissement d'un pacte de paix permanent, scellé par un serment engageant les anciens ennemis à ne plus se battre. Le *tukpé* permettait des comportements très libres, transgressifs ou provocateurs :

³⁷ Nana Yao Kouamé, Taki-Salekro, 21 janvier 2015.

³⁸ Kpouébo, 23 janvier 2015.

³⁹ Kimoukro, 3 août 2002.

⁴⁰ Kpouébo, 23 janvier 2015.

⁴¹ Koffi Kouassi Joseph, Lomo Nord, 22 janvier 2014.

⁴² Ngattadorikro, 29 avril 1988.

⁴³ Affotobo, 2 août 2002 ; N'gbedjo, 3 août 2002 ; Kimoukro, 3 août 2002 ; Boua Kouakou, Taki-Salekro, 6 août 2002.

⁴⁴ Kouadio Koffi Baudelaire, Lomo Nord, 22 janvier 2014. Le recours à la parole pour apaiser les conflits est fréquent, sans oublier que la parole, précisément par sa puissance, peut également être un instrument de provocation, de défi et d'incitation à la guerre.

l'adultère, le vol d'animaux et d'autres conduites normalement sanctionnées ne l'étaient pas lorsqu'elles avaient lieu entre les partenaires de l'alliance, manière de mettre à l'épreuve leur loyauté.

Les parties anciennement ennemis qui souhaitaient établir ce pacte d'alliance désignaient des délégations qui devaient se rencontrer en terrain neutre. Sur place, de la nourriture, de l'eau et des boissons étaient déposées sur un monceau de paille : une formule de serment, invoquant le ciel (*nyamién*), la terre (*asyé*) et les ancêtres (*umyé*), engageait solennellement les partenaires à ne pas reprendre les hostilités, sous peine de ne plus pouvoir consommer les aliments et les boissons déposés devant eux. Un sacrifice animal et l'échange de quelques gouttes de sang entre les chefs des deux parties complétaient la cérémonie.

Le sacrifice pouvait aussi avoir pour objet des victimes humaines : dans ce cas, chaque partie choisissait un homme (le sacrifice de femmes dans ce contexte n'est pas attesté), qui pouvait être un captif ; les deux victimes étaient immolées en les fendant dans le sens de la longueur ; les moitiés de chacune étaient ensuite échangées et réunies de manière à recomposer deux nouveaux corps entiers, ce qui revenait à sceller un pacte d'alliance durable⁴⁵ ; à l'issue de la cérémonie, les deux groupes partenaires devenaient un seul⁴⁶.

L'idiome baoulé de la paix n'était pas irénique, mais cru et réaliste. La paix n'était pas un état de non-guerre, mais une condition établie formellement et rituellement au terme d'un affrontement armé d'intensité particulièrement forte, qui poussait les anciens ennemis à ne pas réouvrir les hostilités.

LA GUERRE DES BLANCS

Un changement fondamental est intervenu avec l'arrivée des Blancs. La guerre équilibrée et de proximité d'avant l'agression coloniale s'est mue en une guerre de conquête asymétrique, la « guerre des Blancs ». Décidée et menée par une puissance étrangère jusqu'alors éloignée et inconnue, elle était destinée à changer en profondeur la physionomie d'une société et d'un pays. La guerre entre communautés politiques souveraines et d'un niveau technologique proche laisse alors sa place à la guerre impérialiste qui méconnaît précisément la souveraineté de l'ennemi, avant même de l'avoir détruite. La guerre devient ainsi pleinement cet « acte de violence destinée à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté »⁴⁷. Affrontement de deux volontés indépendantes, de deux partenaires souverains, la guerre amène à la perte d'autonomie de décision et d'action pour le vaincu, soumis au dessein du vainqueur par la violence, moyen d'atteindre l'asservissement de l'adversaire⁴⁸.

L'affrontement colonial, caractérisé par un déséquilibre de forces de plus en plus

⁴⁵ Konan Yao, Ahouakro, 28 juillet 2017.

⁴⁶ *Be bo ekun*, « Ils deviennent un » (Kotiakoffikro, 25 août 2000).

⁴⁷ Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre* [1832], trad. par Denise Naville, Paris, Éditions de Minuit, 1988, p. 51.

⁴⁸ Emmanuel TERRAY, « La légitimité des métaphores guerrières », in Alain JOXE, Nicole LORAU, Jacques SAPIR et E. TERRAY (éd.), *Formes et frontières de la guerre. Table ronde 16 juin 1989*, Paris, EHESS, Groupe de sociologie de la défense, *Cahiers d'Etudes stratégiques*, 15, 1991, p. 7-18.

déterminant, vit les Baoulé fortement divisés selon des lignes de fracture préexistantes ou habilement suscitées par les autorités françaises, y compris à l'intérieur d'un même *nvle*, à tel point que l'on peut parler ponctuellement d'épisodes de guerre civile⁴⁹. Tous les *nvle* baoulé ne se sont pas battus contre la présence coloniale, et ceux qui l'ont fait ont agi de manière solitaire, discontinue et pas toujours efficace. Certains groupes ont opposé une résistance acharnée (les N'gban), d'autres l'ont fait de manière plus discontinue (les Agba ou les Nanafoué-Kpri), d'autres encore, après une initiale hésitation, se sont rangés du côté des autorités coloniales (les Aïtou)⁵⁰ ou se sont divisés à leur interne (les Ouarébo)⁵¹.

Pendant vingt ans, de 1891 à 1911, de nombreux épisodes violents, parfois ponctuels et non coordonnés, ont marqué l'opposition à la présence coloniale, jusqu'à la « pacification » finale, obtenue au prix de morts et destructions, et dont les conséquences se sont prolongées dans le temps : régions dépeuplées, communautés désarticulées, pénuries en tout genre. Toutefois, les Baoulé ont su aussi s'adapter à la domination coloniale, voire s'approprier certains de ses dispositifs et en tirer un profit⁵², sans que cela n'atténue le caractère brutal et non légitime, par définition, de la colonisation.

La phase la plus aiguë de la conquête a vu les Baoulé souvent incertains, parfois incapables d'exploiter un succès momentané, toujours divisés. Leur supériorité dans le nombre, dans la connaissance du terrain, dans les motivations à se battre n'ont pas surmonté l'infériorité sur le plan matériel, l'impréparation tactique, l'incompréhension du projet politique colonial.

Sur le plan purement militaire, les Baoulé n'ont pas su ajuster leur tactique aux nouveaux enjeux et ont continué à se battre comme ils l'avaient toujours fait, par l'embuscade, l'abandon des villages, l'évitement, la prudence et une certaine lenteur dans les réactions face aux initiatives du camp d'en face. Or, dans la guerre, et tout particulièrement dans une guerre coloniale asymétrique, « l'inégalité des situations de départ tend souvent à se réduire par un ajustement progressif des méthodes et des moyens [...], qui s'opère au bénéfice du faible, mais peut induire un ajustement en retour par emprunt aux autochtones de certaines techniques de combat⁵³ ». Chacune des deux parties reprend à son compte les pratiques de l'autre, les imitant pour le meilleur et pour le pire. Les ennemis s'apprennent mutuellement non seulement les techniques de combat usuelles, ce qui permet de les déjouer, mais aussi les enjeux et les valeurs mises en cause dans le conflit (la fierté du guerrier, son code d'honneur, la défense de son pays,

⁴⁹ « To call a war “civil” is to acknowledge the familiarity of the enemies as members of the same community: not foreigners but fellow citizens », David ARMITAGE, *Civil War. A History in Ideas*, New Haven-Londres, Yale University Press, 2017, p. 12.

⁵⁰ F. VITI, *La guerre au Baoulé, op. cit.*

⁵¹ ID., « Le commandant s'en va-t-en guerre. Maurice Delafosse face à la révolte baoulé (Côte d'Ivoire, 1899-1900) », *Journal des africanistes*, 90, 1, 2020, p. 114-166.

⁵² J.-P. CHAUVEAU, « La colonisation “appropriée”. Essai sur les transformations économiques et sociales en pays Baule (Côte d'Ivoire) de 1891 au début des années 1920 », in Marc-Henri PIAULT (éd.), *La colonisation : rupture ou parenthèse ?*, Paris, L'Harmattan, p. 57-122.

⁵³ Michel IZARD, « Histoire militaire et anthropologie politique : à propos de la conquête du bassin des Volta (Afrique de l'Ouest) », in Laurent HENNINGER (éd.), *Histoire militaire et sciences humaines*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 43-59, citation p. 47.

de ses biens et de ses symboles, le salut ou la gloire), de manière à pouvoir frapper l'adversaire là où cela ferait le plus mal ; cela explique aussi la fréquence des atteintes portées aux cadavres, notamment par la décapitation, largement pratiquées par les deux camps. Toutefois, si, « pour ceux qui s'affrontent, la guerre est un langage commun qui nourrit une culture partagée⁵⁴ », dans les guerres coloniales, ce langage commun n'est pas donné d'avance : il doit tout au plus s'établir dans la confrontation et fait partie davantage des conséquences que des conditions préliminaires de celle-ci.

Sur le plan de l'organisation tactique, des changements importants sont intervenus au cours des deux décennies d'affrontements, davantage du côté des troupes coloniales que de celui des résistants baoulé pour qui le conservatisme a été un élément de faiblesse certain. Lorsque les combattants baoulé ont changé de tactique, cela a été le produit d'un repli et d'une défaite déjà largement consommée. Au début de l'intervention française (colonne de Kong et ses suites, 1894-1895)⁵⁵, les Baoulé abandonnaient leurs villages à la destruction, après les avoir vidés de leurs habitants et des biens transportables. Par la suite, pendant la phase finale des opérations de « pacification » (1909-1911), les villages étaient davantage protégés par des palissades et les chemins semés d'obstacles et de tranchées. À Kpouébo, en juin-juillet 1910, comme à Salékro en février 1911, ces villages, centres de pouvoir, devinrent le dernier rempart des défenseurs et le dernier objectif des agresseurs. Pour les Baoulé, tenter le tout pour le tout avec une défense à outrance, plutôt que la dispersion dans la forêt, était devenu un choix obligé, la prise de conscience du choc final devenu inévitable, après des années de résistance, harcèlement, soustraction et guérilla. La bataille qui s'y déroulait devenait pour la première fois décisive.

La guerre avait changé de nature : une multiplicité d'actions dispersées et de peu d'impact, mais globalement efficaces, avait laissé la place à une confrontation localisée, directe, ultime, où se concentrat l'ensemble des forces, d'un côté comme de l'autre. L'usage du canon, arme lourde rarement employée jusqu'alors, synthétise efficacement cette concentration des forces, dont l'effet psychologique égalait l'efficacité matérielle. À Salékro (la capitale des Nanafoué-Kpri) et dans l'Orumbo Boka (le relief refuge des N'gban) plus qu'ailleurs, plus que dans la guerre de guérilla sous bois, on entendit clairement le fracas de la bataille. Le résultat fut écrasant et définitif : un bilan des pertes absolument disproportionné, la destruction de sites habités, la capture des chefs.

Mis à part la défense des villages, signe que la résistance était désormais arrivée au dernier stade, la conduite tactique des Baoulé ne semble pas avoir beaucoup changé. L'attaque surprise et l'agression le long des sentiers demeuraient les manières les plus courantes de combattre. Au contraire, les troupes coloniales ont su adapter leur tactique : initialement, les colonnes qui s'aventuraient en terrain couvert étaient facilement prises pour cibles pendant leur marche en file indienne, attaquées simultanément à la tête et à la queue ; les flancs étaient

⁵⁴ Hervé DRÉVILLON, *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au Soldat Inconnu*, Paris, Belin, 2013, p. 89.

⁵⁵ La colonne de Kong, destinée à protéger la cité dioula des menaces du conquérant Samori Touré, échoua dans son objectif initial et suscita l'opposition de nombreux villages baoulé qui se trouvaient sur son chemin, lourdement sollicités en vivres et porteurs, T. C. WEISKEL, *French Colonial Rule and the Baule Peoples*, *op. cit.*, p. 33-65.

constamment découverts ; les tirailleurs répondaient en tirant des salves aveugles, sans économie mais peu efficaces. Plus tard, ces tactiques inopérantes de colonnes qui ne faisaient que passer et qui ne se donnaient pas toujours le temps de constater l'état des destructions causées laissèrent la place à une véritable occupation territoriale, une tactique qui permettait la présence prolongée sur le terrain et une plus forte continuité des opérations éclair. La tactique de marche initiale fut perfectionnée par des contre-embuscades – des tirailleurs qui suivaient le mouvement des colonnes en parallèle, à distance de quelques dizaines de mètres – qui permettaient de prendre entre deux feux les guerriers baoulé embusqués. Les déplacements ne se faisaient plus seulement sur les pistes et les sentiers les plus battus, mais aussi à travers la forêt, en ouvrant le chemin au coupe-coupe.

Ainsi, les ressources du terrain ne venaient plus compenser la faiblesse des armes baoulé, leurs principales tactiques ayant été déjouées. Le combat devenait réellement inégal. Il l'avait déjà été, à leur avantage, pendant les guerres d'établissement que les Baoulé avaient menées contre les occupants antérieurs de leur territoire, mais le rapport de force leur était désormais défavorable. C'était seulement alors, en acceptant la bataille rangée, qu'ils découvraient le vrai visage de la guerre et le goût amer de la défaite⁵⁶. Du moment qu'ils avaient accepté de donner prise à l'adversaire, de descendre sur son terrain en renonçant à leur tactique de guérilla fluide, les Baoulé, acculés aux dernières défenses, étaient déjà battus ; leur défaite fut d'abord politique, fruit de la désunion⁵⁷.

LA « PACIFICATION »

À la suite d'opérations militaires de plus en plus importantes et efficaces, n'excluant pas le recours à des actes d'« atrocités » caractérisés, les derniers retranchements des résistants baoulé tombèrent en 1910-1911. Jusqu'à ce dénouement final, la paix avec les autorités coloniales avait pris la forme de soumissions partielles et temporaires, souvent renierées par les chefs qui les avaient acceptées ou leurs remplaçants.

Après le changement de politique opéré par le lieutenant-gouverneur Gabriel Angoulvant, nommé à la tête de la colonie de la Côte d'Ivoire en 1908, les opérations s'intensifièrent selon la doctrine proclamée de la « manière forte ». La paix coloniale se présenta alors, au Baoulé comme ailleurs, sous la forme de la « pacification », une formule qui cachait le contenu violent des moyens employés pour obtenir la soumission définitive des populations les

⁵⁶ La bataille décisive est celle « où l'adversaire accepte le but de la guerre qu'on a cherché à lui imposer : [...] celle qui met fin à la guerre », L. HENNINGER et Thierry WIDEMANN, *Comprendre la guerre. Histoire et notions*, Paris, Perrin, 2012, p. 75.

⁵⁷ À l'inverse des sociétés du Bani-Volta qui, en dépit de leur caractère segmentaire et fragmenté, ont su se coaliser face à un ennemi commun (Mahir SAUL et Patrick ROYER, *West African Challenge to Empire. Culture and History in the Volta-Bani Anticolonial War*, Athènes et Oxford, Ohio University Press et James Currey, 2002), les Baoulé, dotés d'une structure politique davantage centralisée, n'ont réussi aucune véritable coalition large contre les forces coloniales.

plus rétives à la domination coloniale⁵⁸. « Faire sa soumission » était l'expression courante par laquelle la novlangue coloniale désignait les conditions contraignantes imposées aux populations qui choisissaient de déposer les armes, après avoir essuyé une défaite ou ayant assisté à celle de leurs voisins. La soumission prévoyait de règle le désarmement (confiscation et destruction des armes), une amende (le plus souvent exigée en poudre d'or), le paiement régulier de l'impôt – y compris les arriérés –, l'exécution de corvées (travaux aux postes ou sur les routes), la reddition ou la délivrance des chefs et « meneurs » destinés à la déportation au loin, la destruction des campements en forêt, le déplacement et la réunification des villages éloignés des pistes principales et des postes administratifs⁵⁹, parfois la remise d'otages. Une mise en scène accompagnait ces conditions très pénibles, une cérémonie de « palabres » pendant laquelle les anciens révoltés ou insoumis demandaient le pardon, les mains sur la tête, penchés devant les autorités coloniales triomphantes et la population réunie.

Les manières de demander l'arrêt des combats restaient, pour les Baoulé, celles codifiées et établies par la coutume (voir *supra*), ou bien le recours à des intermédiaires choisis dans des *nvle* proches, mais restés en bons termes également avec les autorités coloniales. Toutefois, l'issue des négociations de paix n'était plus un équilibre retrouvé entre anciens belligérants, sans trop de conséquences ; l'asymétrie propre de la guerre coloniale ne s'exerçait pas seulement dans les combats, mais aussi dans l'établissement d'une paix qui ne disait pas son nom, ramenée à la « pacification⁶⁰ », formule qui cachait en réalité une défaite définitive assortie de punitions infligées aux rebelles, les « châtiments », selon l'expression consacrée.

*

L'expérience que les Baoulé pouvaient avoir de la guerre avant la conquête coloniale était rarement définitive ; les guerres combattues jusqu'alors l'avaient été avec entrain et déploiement de moyens, certes, mais sans qu'elles ne deviennent réellement résolutives, sans que leur issue ne soit jamais irréversible. La guerre confronte chaque société à son potentiel et à ses limites, à ses ressources et à ses manques, à la vie et à la mort. Elle contient toujours un noyau de vérité, une réponse aux questionnements fondamentaux. De ce point de vue, la guerre coloniale prend l'aspect inédit d'un jugement dernier : rien ne sera plus comme avant. La césure nette entre un avant et un après « l'arrivée des Blancs » est un sentiment très partagé dans les récits contemporains. Cela n'empêche pas que les Baoulé – battus, châtiés, souvent humiliés – aient

⁵⁸ Selon la doctrine du lieutenant-gouverneur Angoulvant, qui prenait son inspiration du général Gallieni, la « conquête pacifique » devait laisser sa place à la « manière forte » divisée en « action vive » et « action lente », pour aboutir à la « pacification » définitive de la colonie (Gabriel ANGOULVANT, *La pacification de la Côte d'Ivoire. 1908-1915. Méthodes et résultats*, Paris, Larose, 1916).

⁵⁹ L'habitat baoulé était très dispersé ; de nombreux campements saisonniers surgissaient près des cultures et loin du contrôle administratif ; après la défaite des rebelles, ces campements étaient systématiquement détruits et les populations obligées de se regrouper.

⁶⁰ « Le paradoxe du conquérant est sa volonté d'imposer la paix », Patrick ROYER, *La guerre en miroir. Conquête coloniale et pacification au Soudan occidental*, Paris, Les Indes savantes, 2019, p. 389.

pu tirer aussi des avantages de l'ordre nouveau établi par la colonisation, s'appropriant des contraintes économiques de celle-ci, comme les cultures d'exportation (café et cacao) nouvellement introduites⁶¹. Après une défaite militaire et politique sans précédents, aux conséquences matérielles et démographiques incalculables, les Baoulé ont su retrouver le dynamisme et le pragmatisme qui caractérisent leur histoire, jusqu'à exercer une hégémonie durable et reconnue au sein de l'État ivoirien.

La guerre révèle – en même temps qu'elle met à l'épreuve – la nature politique des sociétés qui la pratiquent ou la subissent et la manière qu'elles ont de se rapporter à ce phénomène singulier et totalisant. Dans la guerre, toute formation politique mesure sa force et sa faiblesse, joue son expansion ou sa survie. La structure polycentrée des *nvle* baoulé avait été fonctionnelle pour la domination des populations autochtones et permettait des conflits localisés aux conséquences limitées ; toutefois, elle éclata face à l'agression coloniale, lorsque chaque groupe choisit de manière autonome la conduite à tenir, marquant la fin de toute possibilité d'unification d'ensemble ou, du moins, d'une plus grande coordination. Même les pactes d'alliance comme le *tukpe*, qui théoriquement engageait les parties au secours mutuel, ne survécurent pas à la confrontation avec les forces coloniales et à l'éclatement politique qui s'ensuivit. La colonisation œuvra – comme toute entreprise impérialiste – à susciter, à renforcer et à aggraver les divisions internes, originaires de la constitution politique des Baoulé. À leur tour, ceux-ci purent parfois croire être en mesure de manipuler l'entreprise coloniale à leurs fins, y compris, pour certains *nvle*, de tirer profit des disgrâces des autres, jusqu'à fournir des « partisans » aux autorités coloniales. L'inversion de sens de ce terme dans le langage colonial est particulièrement saisissante et atteste d'une domination sémantique ; il sert en effet à désigner non pas les résistants, mais les auxiliaires baoulé des troupes coloniales, des irréguliers armés qui combattaient pour le butin ou pour régler d'anciennes querelles intestines, qui s'en trouvaient par-là ultérieurement envenimées.

Au Baoulé, la guerre n'a rien d'irrationnel ni de « primitif », exécutée pour des ressources vitales (moyens de subsistance, terres, femmes) ; elle est plutôt un phénomène d'ordre pleinement politique, ce qui peut expliquer certaines prudences et lenteurs dans l'action ; rien d'irréfléchi ni de spontané dans la conduite de la guerre, dont la décision pondérée – la guerre est toujours un choix – doit suivre la chaîne de commandement établie et des procédures politiques et rituelles précises, sans par ailleurs que tous ces dispositifs néliminent les inévitables aspects aléatoires de tout affrontement. Cette prudence tactique pouvait donner l'avantage dans les conflits avec des voisins moins bien armés et organisés, mais face à l'intrusion coloniale, le rapport de force s'est vite inversé, de l'initial avantage des guerriers baoulé (le nombre, la connaissance du terrain, la défense de leur pays) à une défaite sans appel, grâce non seulement à des facteurs matériels objectifs (l'avantage des fusils à tir rapide sur les vieux fusils à pierre)⁶², mais aussi à une difficulté toute politique à interpréter correctement le projet

⁶¹ J.-P. CHAUVEAU, « La colonisation “appropriée” », *op. cit.*

⁶² Les troupes coloniales étaient dotées de fusils à baïonnette, modèle Gras 1874, puis Lebel 1886, une arme plus précise, à la portée de 2 000 mètres, employant la poudre blanche et les cartouches métalliques, capable d'une

colonial. Dominateurs de leurs proches, colonisateurs de leur espace, les Baoulé n'ont compris que trop tard que les « Blancs » venaient pour rester, venaient pour « finir le monde » (*bo me*)⁶³.

cadence de tir de huit à dix coups par minute. En face, les guerriers baoulé disposaient de fusils de traite chargés par le canon et dont la recharge était une opération complexe qui pouvait prendre entre une et deux minutes, pendant lesquelles le tireur était pratiquement désarmé.

⁶³ Kpouébo, 23 janvier 2015.

Résumé / abstract

La guerre menée par les Baoulé contre leurs voisins et entre eux (le monde baoulé est divisé en *nvle*, groupes politiques autonomes) était marquée par la retenue, imposée par l'équilibre des forces. Cependant, les précautions matérielles et rituelles n'empêchaient pas les excès, notamment la mutilation de l'ennemi et la création de trophées humains. Les *nvle* Baoulé savaient aussi faire la paix. Une institution *ad hoc* – le *tukpé*, une alliance à plaisanterie – permettait l'établissement d'un pacte de paix permanent, scellé par un serment engageant les anciens ennemis à ne plus se combattre. L'affrontement avec les troupes coloniales, caractérisé par un déséquilibre des forces décisif, divisa les Baoulé selon des lignes de fracture préexistantes ou celles créées par les autorités françaises. Suite à des opérations militaires de plus en plus efficaces, les derniers bastions de la résistance baoulé tombèrent en 1911. L'asymétrie inhérente à la guerre coloniale ne s'exprimait pas seulement dans les combats, mais aussi dans la « pacification », une paix des vainqueurs qui masquait une défaite définitive accompagnée de châtiments infligés aux rebelles. Ces sujets sont explorés à travers diverses sources, tant orales (Baulé) qu'archivistiques (coloniales).

The war waged by the Baoulé against their neighbors and among themselves (the Baoulé world is divided into nvle, autonomous political groups) was marked by restraint, imposed by the balance of power. However, material and ritual precautions did not prevent excesses, notably the mutilation of the enemy and the taking of human trophies. The nvle Baoulé also knew how to make peace. An ad hoc institution – the tukpé, a joking alliance – enabled the establishment of a permanent peace pact, sealed by an oath committing the former enemies to no longer fight each other. The confrontation with the colonial troops, characterized by a decisive imbalance of power, divided the Baoulé along pre-existing fault lines or those created by the French authorities. Following increasingly effective military operations, the last bastions of Baoulé resistance fell in 1911. The inherent asymmetry of colonial warfare was expressed not only in combat, but also in "pacification," a peace of the victors that masked a definitive defeat accompanied by punishments inflicted on the rebels. These themes are explored through various sources, both oral (Baulé) and archival (colonial).